



Ville de Mexico, le 28 juin 2019.

Objet : LETTRE DE SOUTIEN
à la candidature de la ville de Xalapa (Veracruz) comme ville créative.

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mexique apporte son soutien à l'initiative de la ville de Xalapa qui souhaite intégrer le réseau des Villes Créatives, en privilégiant le domaine de la musique.

Dans le cadre des actions de coopération scientifique et culturelle conduites en partenariat avec diverses institutions de Xalapa depuis de nombreuses années, l'Ambassade de France souhaite témoigner du dynamisme exprimé par la société civile, en termes de créativité notamment dans le domaine de la musique.

Capitale de l'Etat, Xalapa abrite les différentes composantes de la Universidad Veracruzana, notamment le département de musique et l'orchestre symphonique. De grande renommée. Ville universitaire, Xalapa reste une ville jeune par la proportion élevée d'étudiants et cette structure démographique se reflète dans la multiplication des initiatives artistiques et musicales. La volonté de Xalapa d'intégrer le réseau des Villes Créatives témoigne de ce dynamisme, de cette ouverture sur l'autre, le différent.

La Coopération française, par l'ancienneté et la constante évolution des formes et du contenu de ses interventions, en lien avec l'Alliance française présente dans la ville, souhaite contribuer au succès de l'initiative prise par les autorités municipales, en se tournant vers l'UNESCO.

Jean-Joinville Vacher,
Conseiller Adjoint de Coopération
et d'Action Culturelle
Ambassade de France au Mexique



Jean-Joinville VACHER,
Le Conseiller Adjoint de Coopération
et d'Action Culturelle